



Contact : www.direct-assurance.fr
ou Véronique Lalande et son équipe
Tél. : 09 70 80 82 82
(appel local selon opérateurs)

MONSIEUR Luc Mercury
11 IMPASSE VERCORS
84000 AVIGNON



Proposition de
Contrat Auto n° :
6 231 123 166

Référence courrier : L216C
Identifiant client : 1 729 980 066

Suresnes, le 06/01/2015

Monsieur,

Suite aux dernières informations que vous nous avez communiquées, nous vous confirmons que votre véhicule est assuré.

Marque : DACIA
Appellation : LODGY
Modèle : TCE 115 PRESTIGE
Immatriculation : CY-372-XX
Du 01/01/2015 à 0h00 au 31/12/2015.

Si ce document vous est envoyé suite à un changement de véhicule effectué récemment, vous recevrez très prochainement votre dossier comprenant, entre autres, votre carte verte.

Notre équipe de chargés de clientèle reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire du lundi au vendredi de 8h30 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 16h00.

Cordialement,

Pour l'assureur

Christine Roussillon
Directrice Relation Clients

Cette attestation est valable conformément à l'article R.211-14 (Décret n° 58-879 du 22 août 1985)

"Tout conducteur d'un véhicule mentionné à l'article L.211-1 doit, dans les conditions prévues aux articles de la présente section, être en mesure de présenter un document faisant présumer que l'obligation d'assurance a été satisfaite ou que les conditions de l'article L.211-3 sont applicables."

Cette présomption résulte de la production, aux fonctionnaires ou agents chargés de constater les infractions à la police de la circulation, d'un des documents dont les conditions d'établissement et de validité sont fixées par le règlement d'administration publique prévu à l'article L.211-1.

A défaut d'un de ces documents, la justification est fournie aux autorités judiciaires par tous moyens.

Cette attestation n'est valable que pendant une durée maximale de 60 jours à compter de la date d'effet de votre contrat d'assurance.
Au delà de cette période, la présente attestation ne peut en aucun cas être utilisée auprès de toute autorité judiciaire.
Sous réserve du bon encaissement de votre règlement.